SOCIÉTÉ NATIONALE DE LA CROIX-ROUGE HAITIENNE

ACTE D'ADHESION DES VOLONTAIRES

Notre Mission	**Nos Principes Fondamentaux**
La Croix-Rouge Haïtienne vise à améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables en mobilisant le pouvoir de l'humanité	De concert avec les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge du monde entier, la Croix-Rouge Haïtienne s'est engagée à promouvoir les principes suivants : **Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, Volontariat, Unité et Universalité**.

Je, soussigné (e) Melle/M./Mme ……,
Identifié (e) au NIF/CIN no…… demeurant actuellement au no. …..
rue…….. ……..……...
Né (e) le .... à ....., sain d'esprit, prend l'engagement solennel devant les principes et les règles du mouvement en toutes circonstances m'engageant librement avec la Croix-Rouge Haïtienne pour offrir **bénévolement** mon temps au service des plus vulnérables.

Ces principes se résument comme suit :

- Humanité
- Impartialité
- Neutralité
- Indépendance
- Volontariat
- Unité
- Universalité

J'ai pris bonne connaissance du Code de Conduite du volontaire que je signe ce jour même.
Je m'acquitte de la cotisation prévue dans les statuts de la Croix-Rouge Haïtienne.
J'adhère aux statuts de la Croix-Rouge Haïtienne.
Je donne mes services pendant un maximum de deux (2) jours par semaine, de quatre (4) heures par jour, sauf en cas d'urgence.
Je comprends que mes services ne sont pas rémunérés.
Comme preuve de cet engagement, j'appose ma signature ci-dessous.

Fait à ……le …. ……. 20….

_____ _____

Nom et prénom du Volontaire ***Signature du Volontaire***